

port d'une voiture de bois de chauffage depuis la porte Saint-Georges jusqu'à l'hôtel de ville de la rue Longue, était payé 3 sols pour un parcours d'au moins deux kilomètres en tenant compte des rampes, car, à cette époque où les quais n'existaient pas et la traversée du cloître de Saint-Jean interdite aux voitures de charge, il fallait suivre un itinéraire représenté actuellement par les rues Saint-Georges, Tramassac, de la Bombarde et Saint-Jean pour aboutir au pont de Saône. Or un semblable transport coûterait aujourd'hui 2 francs 50 (12).

Ce qui nous donne le rapport de $\frac{2,50}{0,8295} = 3,014$.

En prenant la moyenne on obtient le coefficient 3,026, par lequel il faut multiplier la valeur intrinsèque des 58 écus d'or au soleil, soit 657 francs, pour obtenir la somme qu'elle représente de nos jours et que nous trouvons de 1,980 francs 20, au lieu des 2,450 francs indiqués par M. Dissard, soit une différence de 470 francs qui correspond à près du quart de la valeur réelle.

Nous arrivons maintenant à la translation de la *Table de Claude* dans la cour de l'hôtel de la Couronne, en rue Vandran, qui fera l'objet du chapitre suivant.

(A suivre.)

J.-J. GRISARD.

(12) Dans tous nos calculs nous nous sommes exclusivement servis des prix de base extraits des bordereaux des prix des entreprises de la ville.